

Le Président du Conseil scientifique d'Aéro Biodiversité remet les nouveaux labels « aerobio » à cinq aéroports, dont l'aéroport de Pau-Pyrénées, à l'occasion d'une cérémonie à l'aéroport de Paris Orly.

Les aéroports de Maryse Condé (Guadeloupe), Paris-Orly, Pau-Pyrénées, Perpignan Risevaltes Méditerranée, et Tarbes-Lourdes-Pyrénées ont reçu les labels aerobio pour leurs engagements et leurs actions en faveur de la nature, le 6 février 2025 lors d'une cérémonie à l'aéroport Paris Orly.

Les labels aerobio ont été remis par **François Bouvier**, Président du Conseil scientifique d'Aéro Biodiversité aux représentants des aéroports lauréats présents : **Paris-Orly, Pau-Pyrénées, Perpignan Risevaltes Méditerranée et Tarbes-Lourdes-Pyrénées.**

Le label **aerobio**, initié par l'association en 2020, a pour objectif d'inscrire les programmes en faveur de la biodiversité sur le long terme des aéroports et des aérodromes. Les candidats, membres de l'association, reçoivent une documentation qui leur permet de réaliser un rapport sur leurs engagements, sur la base de critères définis par le comité scientifique de l'association. Le process du label a fait l'objet d'un audit réalisé par le Bureau Véritas qui l'a validé début 2024.

L'attribution du label, comprenant désormais **cinq niveaux**, fait l'objet d'une instruction du dossier par les équipes d'Aéro Biodiversité, puis d'une visite du terrain par un ou plusieurs membres du conseil scientifique avant **d'être décidée, de façon indépendante par le Conseil scientifique après débats.**

Le label couvre **quatre enjeux de biodiversité** : la biodiversité, l'investissement du personnel, la communication et l'ancrage territorial. Les labels sont attribués pour une période de cinq ans. Un suivi régulier sera réalisé tous les ans par les équipes avec les partenaires de l'association lors de leurs visites de terrain.

« Cette année nous avons décidé d'étendre les niveaux de label à 5 pour traduire une plus grande précision dans l'évaluation des engagements des aéroports. Nous cherchons également à tenir compte de l'approche écosystémique des responsables d'aéroports pour dépasser le niveau des inventaires. En ce sens, nous avons observé une belle évolution chez les candidats. » **François Bouvier**, Président du Comité scientifique d'Aéro Biodiversité, rattaché au Muséum national d'Histoire naturelle.

« Nous félicitons les cinq aéroports labellisés pour leurs engagements en faveur de la biodiversité et nous remercions les membres de notre conseil scientifique pour leur participation et la richesse de leurs échanges sur le sujet. Les très nombreux candidats au label en 2025, montrent l'intérêt de cette démarche que nous allons étendre à tous les aéroports l'an prochain » **Lionel Guérin**, Président de l'association Aéro Biodiversité.



©Aéro Biodiversité

L'aéroport de Pau-Pyrénées a obtenu le label de niveau 2.

« Nous sommes très heureux de faire partie des tout premiers aéroports en France à obtenir cette distinction. Les enjeux liés à la biodiversité font partie intégrante de notre politique de gestion aéroportuaire et il nous tient à cœur de les promouvoir auprès de la communauté aéroportuaire et de la clientèle. Ce label est une première étape dans un processus qui continuera à guider nos actions de développement durable ces prochaines années. » **Jérôme Le Bris**, Directeur de l'aéroport de Pau-Pyrénées

Particularité de l'aéroport en termes de biodiversité : Autrefois occupé par des boisements épars, des marécages et des landes (dont on peut encore en observer des reliques), il est aujourd'hui dominé par des prairies mésophiles et hygrophiles. Le réseau de fossés et de cours d'eau qui traversent l'aéroport favorisent la présence d'importantes **populations d'Odonates** (libellules et demoiselles). La plateforme accueille ainsi une faune et une flore riche, inféodées à ces milieux semi-naturels. 216 espèces de plantes et 68 espèces d'oiseaux ont été inventoriés depuis 2019.

Douze aéroports se sont portés candidats au label aérobio pour 2025 dont les aéroports Charles-de-Gaulle, Paris-Le Bourget, Grand Case Saint-Martin et de nombreux terrains aéronautiques partenaires.

<http://www.aerobiodiversite.org/>

À propos d'Aéro Biodiversité

Créée en 2015, Aéro Biodiversité est une association dont les objectifs sont d'évaluer, d'améliorer et de faire connaître la biodiversité en milieu aéroportuaire : **1** - Évaluer la biodiversité : par la science participative, en s'appuyant entre autres sur les protocoles de Vigie Nature développés par le Muséum national d'Histoire naturelle ; **2** - Améliorer la biodiversité : en mettant en place, avec les aéroports partenaires, des actions permettant de préserver la richesse des espèces animales et végétales sur les espaces verts aéroportuaires ; **3** - Faire connaître la biodiversité : à travers des campagnes de promotion et d'éducation à destination des professionnels de l'aérien mais également du grand public (expositions, séminaires, ateliers, visites sur le terrain, etc.). Aéro Biodiversité, qui compte parmi ses adhérents une cinquantaine d'aéroports et groupes d'aéroports ainsi que 3 compagnies aériennes, a rassemblé depuis sa création plus de 100 000 données d'observation. L'association, présidée par Lionel Guérin, compte des experts naturalistes et écologues spécialisés, entre autres en botanique et en ornithologie. Le comité scientifique indépendant et bénévole est présidé par François Bouvier, attaché honoraire au Muséum national D'Histoire naturelle. **Pour en savoir plus** : www.aerobiodiversite.org

Contact Presse : Muze Communication

Lamia BERGAMO – Tel : 01 84 79 61 03 - lbergamo@muzecommunication.fr